

BPJEPS LOISIRS TOUS PUBLICS

(DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU IV)

SESSION EN COURS



INFORMATIONS DE FAMILLES RURALES AUX CANDIDATS

Réunion d'information
date à venir

POUR QUEL METIER ?

Cette formation prépare à devenir **animateur professionnel sur un territoire, un secteur d'activité**. L'animateur BPJEPS conduit des projets d'animation en toute autonomie, auprès de publics diversifiés et en coordination avec les autres professionnels de sa structure ou du territoire. Il peut travailler en centre social, maison de quartier, association socioculturelle. Le titulaire d'un BPJEPS est également **directeur d'ACM**.

À NOTER

La formation d'animateur professionnel de centre de loisirs est le CPJEPS.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 15 mois. 640h en centre de formation et 1300h en structure d'alternance.
- **Rythme** : deux à trois jours en centre de formation et le reste de la semaine en structure d'alternance. Toutes les vacances scolaires en structure d'alternance.
- **Tarif** : le coût de la formation est en général pris en charge par l'OPCO* de votre structure d'alternance.

Nous pouvons vous conseiller dans la recherche d'une solution de financement. Appelez notre conseillère formation, Florence COAT au 06 50 73 61 43.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Les candidats doivent avoir plus de 18 ans.
- Ils doivent être titulaires du BAFA ou d'une attestation d'employeur(s) précisant qu'ils ont effectué au moins 200h d'animation auprès de groupes.
- Une maîtrise de la langue française (orale et écrite) de niveau seconde est souhaitable.

IMPORTANT : le BPJEPS LTP prépare à diriger un accueil de loisirs ; une expérience suffisante en animation est nécessaire.

*OPCO : organismes agréés par l'État qui accompagnent les entreprises ou associations dans leurs besoins en formation, ainsi que dans le financement de l'apprentissage.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Remplir complètement la fiche de pré-inscription (téléchargeable sur notre site Internet) et la renvoyer à fr.bretagne@famillesrurales.org.

SI VOUS AVEZ DEJA UNE STRUCTURE D'ALTERNANCE

Vous nous indiquez les coordonnées mail et téléphone du responsable de la structure.

Nous prenons contact avec la structure. Nous vous adressons le dossier d'inscription.

SI VOUS N'AVEZ PAS DE STRUCTURE D'ALTERNANCE

Vous devez rechercher activement une structure en envoyant votre candidature (lettre + CV) aux structures de l'animation professionnelle de votre secteur (Voir ci-contre le type de structures à rechercher).

- Vous nous informez de vos démarches et nous vous adressons le dossier d'inscription.
- Nous pouvons vous mettre en relation avec des structures.

DANS QUELLES STRUCTURES POUVEZ VOUS EFFECTUER VOTRE ALTERNANCE ?

Toutes associations, communes ou communauté de communes qui proposent :

- Des activités de loisirs pour des groupes (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, etc.).
- Qui peut vous proposer de travailler auprès de plusieurs publics.
- Qui vous garanti au moins 25h de face à face public par semaine.
- Qui dispose d'au moins un professionnel titulaire d'un BPJEPS LTP.
- Il peut s'agir d'un centre social, une maison de quartier, un EHPAD, une association socioculturelle, etc.

QUEL LIEN Y A-T-IL ENTRE LE CENTRE DE FORMATION ET LA STRUCTURE D'ALTERNANCE ?

L'apprentissage se déroule dans les deux lieux ; vous testez des animations, vous faites des recherches en structures d'alternance qui seront ensuite reprises en centre de formation.

Des RDV réguliers ont lieu avec votre tuteur(trice) pour vous accompagner et faciliter votre progression.

LE BPJEPS FAMILLES RURALES C'EST UN SUIVI PERSONNALISÉ DE L'ALTERNANT

PROGRESSION ET DES MÉTHODES ACTIVES

Taux d'obtention du diplôme : 83 %

Familles Rurales fédération de Bretagne est un organisme de formation certifié Qualiopi. Étant reconnu comme centre de formation d'apprentis (CFA), cette formation est ouverte à l'apprentissage.



QUEL EST LE CONTENU DE LA FORMATION ?

- Concevoir, animer et évaluer un cycle d'activités respectant une progression pédagogique.
- Mener un état des lieux, un diagnostic et concevoir, coordonner et évaluer un projet d'animation répondant à la problématique identifiée.
- Diriger un ACM (gestion financière et administrative, gestion de l'équipe d'animation, communication, organisation de l'ACM, relations familles, partenaires, élaboration et évaluation du projet pédagogique)
- Connaître l'environnement professionnel de l'animation.
- Connaître les publics (enfance, jeunesse, adultes et familles, personnes âgées)
- Savoir communiquer (outils professionnels, relations).
- Savoir travailler en équipe
- Connaître et utiliser les démarches d'animation de l'éducation populaire.

VOUS AVEZ BESOIN DE PLUS D'INFORMATION ?

Pour les démarches d'inscription

Nelly Goiset
02 97 69 13 86 ou
nelly_goiset@famillesrurales.org

Questions sur la formation ou l'alternance

02 97 69 13 86 ou
fr.bretagne@famillesrurales.org

Questions sur le financement de la formation ou les contrats possibles

Florence Coat
06 50 73 61 43 ou
florence.coat@famillesrurales.org

QUELLES SONT LES METHODES UTILISÉES EN FORMATION ?

- Débats et discussions en groupes.
- Réflexions individuelles et collectives.
- Expérimentations concrètes (ateliers, réalisation de projets avec des publics).
- Écriture progressive et accompagnée des dossiers de certification.
- Analyse de pratiques.

QUELS SONT LES OUTILS UTILISÉS EN FORMATION ?

- **Le guide d'alternance** vous indique, ainsi qu'à votre tuteur, quelles sont les travaux et recherches que vous devez effectuer, mois par mois.
- Un espace numérique, partagé entre stagiaires, tuteurs et formateurs, contiendra des documents qui reprennent les contenus de tous les temps de travail en centre de formation.
- **Le guide de recherches** vous aidera progressivement à découvrir et comprendre le fonctionnement de votre structure d'alternance.

Cliquez ici pour s'inscrire à une réunion d'information en visio-conférence.